

PATRICE BESSAC : « LE DEVOIR DE

Le maire a réquisitionné l'ancien site, vide, de l'Afpa pour mettre à l'abri les résidents de Bara

Le maire Patrice Bessac a réquisitionné les locaux, vides depuis 2015, de l'ancien siège de l'Afpa pour y installer les résidents du foyer Bara qui vivaient dans des conditions indignes. Un foyer déclaré insalubre dont la reconstruction avait été actée par l'État dès 2013.

L'arrêté de réquisition des anciens locaux de l'Afpa par le maire Patrice Bessac, mercredi 26 septembre, fait suite à son arrêté d'extrême urgence du vendredi 21 septembre déclarant le foyer Bara « strictement interdit » à l'habitation, et qu'il a pris après avoir passé la nuit du 20 au 21 septembre aux côtés des résidents du foyer pour leur témoigner son soutien. « C'était horrible, indigne, confie-t-il. J'ai vu des rats courir sur des corps endormis ! » Et de lancer un cri du cœur : « Je demande à l'État, qui se rend ici complice d'une situation digne des pires marchands de sommeil, de prendre ses responsabilités, de respecter ses engagements et de mettre à l'abri les résidents du foyer Bara de Montreuil. »

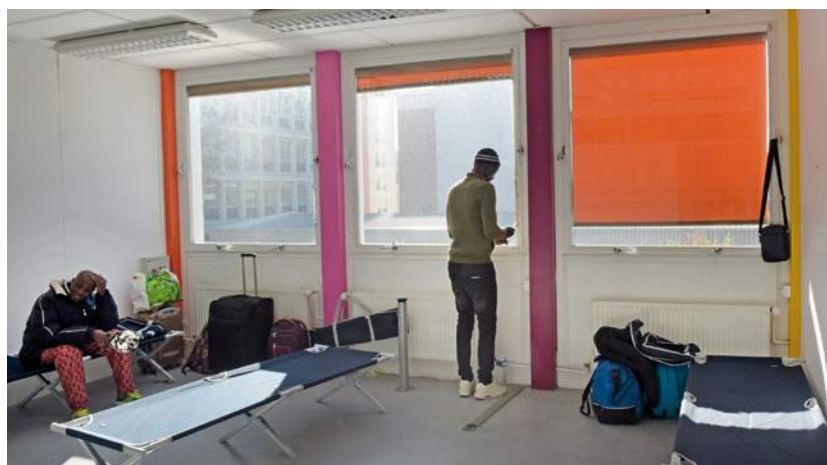
En effet, le foyer Bara, ouvert en 1968, est déclaré tout « insalubre » en 2013, et un protocole est signé avec l'État pour sa démolition puis sa reconstruction, qui devait avoir lieu... cette année ! Entre-temps, il y a eu, certes, la construction de deux foyers nouveaux, rue des Hayeps et rue Voltaire, pour « desserrer » Bara. Deux autres résidences sont en cours de construction. Mais ils étaient encore 250 à 300 à attendre un habitat décent avant la réquisition par le maire des 15 000 m² de locaux de l'ancien siège de l'Afpa, vides depuis 2015. Pourtant, Patrice Bessac proposait depuis plus de deux ans la solution d'investir ces locaux disponibles appartenant à France Domaine, c'est-à-dire à l'État, et qui sont destinés à accueillir la Cour nationale du droit d'asile ainsi que le tribunal administratif en... 2024 !

LA DIGNITÉ RETROUVÉE

Après avoir pris l'arrêté du 21 septembre, le maire Patrice Bessac a, le 25 septembre, rencontré les autorités de la Seine-Saint-Denis, lesquelles n'ont donné aucune suite à cet entretien. C'est ainsi, que le 26, au petit matin, le maire a pris l'arrêté de réquisition des locaux



PAGE 8 / GILLES DELBOS



Le déménagement de 150 résidents du foyer Bara vers leurs nouveaux locaux s'est effectué dès l'aube du 26 septembre. Arrivés sur le site, ils se sont vu remettre du linge avant d'être installés dans des pièces où des lits provisoires avaient été disposés. Sur le parvis, des centaines de Montreuillois rassemblés ont voulu manifester leur soutien à cette initiative.

FRATERNITÉ, C'EST MAINTENANT! >>

vides de l'ancien siège de l'Afpa, à La Noue. Au-delà de la légalité de cette action (voir page 4), la récente décision du 6 juillet dernier du Conseil constitutionnel consacrant « le principe de fraternité » dans la loi française lui donne tout son sens humain. Car les résidents du foyer Bara, qui sont des travailleurs majoritairement maliens dont certains sont en France depuis plus de 40 ans, et qui payent leurs impôts et un loyer au gestionnaire du foyer (Coallia, agissant pour le compte de l'État), vivaient dans des conditions indignes. Au milieu des cafards, des punaises et des souris. Entassés dans des chambres exiguës, humides, avec des fuites et des plafonds délités. Sans compter l'insalubrité de sanitaires, qui ne fonctionnent plus. Et parfois l'absence d'eau chaude... En somme, les résidents du foyer Bara vivaient un véritable cauchemar, comme en témoignent de nombreux voisins.

Le 26 septembre, à 5 h 30 du matin, quatre cars de la Ville les attendaient devant le foyer pour les emmener dans le calme jusqu'à l'ancien site de l'Afpa, sous l'œil attentif et protecteur du maire et des élus de la majorité municipale. La municipalité avait tout prévu : des lits de camp, des kits de toilette, des sanitaires installés dans la cour de l'ancien siège de l'Afpa, de la nourriture... « Ici, c'est le paradis », a lâché Moussa Doucouré, président de l'association des résidents du foyer Bara. C'est ainsi que le quotidien *Libération* a pu titrer le lendemain : « Après les cafards et les souris, le paradis » ! ■

INSALUBRITÉ. À Bara, des plafonds dégoulinants d'eaux usées, des cafards : « l'indicible »



GILLES DELBOS

À gauche, l'état catastrophique des plafonds vermouls et pourrissants au-dessus des têtes des résidents du foyer Bara. À droite, l'exiguïté d'une des chambres du foyer, semblable à celle que les résidents ont partagée avec le maire.



FRANCESCO GATTONI



D.R.

SOLIDARITÉ. Soutien en musique aux résidents

Dès l'annonce, par la presse nationale, de la réquisition de l'ancien immeuble de l'Afpa, de nombreux Montreuillois et plusieurs élus ont tenu à manifester leur soutien.

Le célèbre chanteur montreuillois Sanseverino montre du doigt la foule qui s'est réunie devant l'ex-Afpa pour soutenir les résidents du foyer Bara. « Ça, c'est Montreuil ! », lâche-t-il, tout fier. Dès que l'information sur la réquisition de cet immense immeuble, vide depuis 2015, s'est diffusée comme une traînée de poudre sur les réseaux sociaux, et bientôt dans les médias en ligne, de nombreux Montreuillois se sont rendus sur les lieux pour apporter leur soutien. Des représentants du monde politique aussi : le président du département de la Seine-Saint-Denis Stéphane Troussel, le



VERONIQUE GUILLIEN

La griotte malienne Niam Tounkara, accompagnée par Sanseverino, chante lors du concert de solidarité, le soir du 27 septembre.

ment avec les mêmes mots : « Un dialogue doit s'engager avec l'État pour une solution immédiate et digne de relogement des résidents du foyer Bara. »

Dans la soirée du lendemain de la réquisition, Sanseverino a organisé avec un autre chanteur local, Johnny Montreuil, un concert de soutien aux anciens résidents de Bara, sur les marches du bâtiment réquisitionné. ■

Moussa Doucouré, président de l'association des résidents du foyer Bara



GILLES DELBOS

Cette solidarité autour de nous nous fait vraiment très chaud au cœur. Nous remercions beaucoup monsieur le maire, la municipalité, les agents communaux. Ce sont des gens bien. On vivait dans des conditions inhumaines, au milieu des cafards et des rats. Ici, dans l'ex-Afpa, c'est le paradis par rapport à Bara. On va être désormais en sécurité. Et puis, nous avons déjà tout ce qu'il nous faut : des sanitaires, une cuisine, des lits... Maintenant, que va faire l'État ?